
GISELLA GRUBER: Bien. Nous allons commencer l'enregistrement et l'interprétation dans toutes les langues.

Bonjour, bonsoir à tous. Aujourd'hui, nous avons l'appel mensuel d'ALAC, 31 mars 2015, 18 h UTC. Nous avons Alan Greenberg, Olivier Crépin-Leblond, Holly Raiche, Glenn McKnight, Maureen Hilyard, Beran Gillen, Jimmy Schulz, Eduardo Diaz, Sandra Hoferichter, Siranush Vardanyan, Cheryl Langdon-Orr, Mikhail Medrish, Sebastien Bachollet, Judith Hellerstein, Loris Taylor, Evan Leibovitch, Sivasubramanian Muthusamy. Sur le canal espagnol, nous avons Fatima Cambronero. Et sur le canal français, nous avons Hadja Ouattara.

Nous avons aussi Julie Hammer qui est avec nous aujourd'hui.

Nous avons les excuses de Vanda Scartezini, Tijani Ben Jamaa, Rafid Fatani et León Sanchez.

Au niveau du personnel, nous avons Heidi Ulrich, Sivia Vivanco, Ariel Liang, Nathalie Pellegrini et Gisella Gruber.

Aujourd'hui, nous avons le français, l'espagnol et le russe qui seront interprétés. Les interprètes de français seront Claire et Isabelle. Espagnol : David et Veronica. Et en russe, nous avons Ekaterina.

Je vais vous demander de donner votre nom avant de prendre la parole pour la transcription, mais aussi pour permettre aux interprètes de vous identifier sur chaque canal. Et nous vous demandons aussi de parler à

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

une vitesse raisonnable pour permettre aux interprètes de faire du bon travail. Merci beaucoup.

Alan Greenberg, vous avez la parole.

ALAN GREENBERG: Merci beaucoup, Gisella. J'espère que maintenant, tout le monde reconnaît ma voix, comme ça, je n'ai pas besoin de dire que c'est moi qui parle chaque fois que je prends la parole.

Est-ce qu'il y a ici des points d'abord que vous voudriez ajouter à notre ordre du jour? Est-ce que vous voulez ajouter quelque chose au niveau des divers dans notre ordre du jour? Je ne vois personne qui veut prendre la parole. Je présume donc que notre ordre du jour est adopté tel quel et nous allons continuer.

HEIDI ULLRICH: Alan, c'est Heidi qui demande la parole.

ALAN GREENBERG: Heidi, vous avez la parole. Allez-y.

HEIDO ULLRICH : Sébastien et Olivier ont levé leur main. Est-ce que vous les voyez?

ALAN GREENBERG: Ah, je ne les avais pas vus. Oui, d'accord.

Excusez-moi, je tousse un petit peu aujourd'hui, donc je risque de tousser de temps en temps dans le micro. Sébastien, vous avez la parole.

Sébastien, est-ce que vous êtes là? Sébastien? Oui, là on vous entend très bien.

SÉBASTIEN BACHOLLET: Merci beaucoup. Je voulais m'assurer que nous allons discuter de l'organisation de la prochaine réunion en face à face avec le CCWG parce que c'est quelque chose qui me semble être important et qu'il faudra aborder aujourd'hui.

ALAN GREENBERG: Il y aura des discussions sur le CCWG. Je ne sais pas très bien de quoi vous parlez, mais si vous voulez, on en parlera au cours de cette section.

SÉBASTIEN BACHOLLET: Merci beaucoup, Alan.

ALAN GREENBERG: Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Je lève la main parce que j'ai demandé que l'ordre du jour soit débloqué. Puis il a été bloqué puis rebloqué puis redébloqué. Donc, voilà, c'est ce que je voulais qu'on règle. Bien, maintenant il est

débloqué, on va pouvoir donc faire dérouler l'ordre du jour chacun à son rythme.

ALAN GREENBERG:

Bien. Je vais vous demander maintenant de m'avertir si vous touchez l'ordre du jour. Bien.

Alors, quelques remarques avant de commencer. À Singapour, nous avons fait une série de plans pour renouveler notre comité pour commencer à travailler sur une série d'activité et je crains fort que le CCWG, le CWG et leurs activités nous aient complètement occupés pour ces dernières semaines. La bonne nouvelle, c'est que nous avons fait du bon travail. Vous allez voir quand nous allons passer à la section de ces deux groupes de travail, vous verrez que nous avons passé le point critique les concernant et je pense qu'on va pouvoir se consacrer à d'autres questions aussi. Et je vous promets que je vais essayer de me remettre au travail sur toutes ces choses dont on n'a pas pu s'occuper pendant ces dernières semaines.

Ensuite, autre chose. Dernièrement, au cours des votes, nous avons eu 15 membres d'ALAC qui ont voté et c'est ce que l'on devrait avoir toujours. Je suis très heureux de voir qu'aujourd'hui, c'est le cas et j'espère que ça va continuer à l'être. Nous avons un ordre du jour qui est très long. Le temps consacré à certains points peut des fois être supérieur ou inférieur. Je ne suis jamais très sûr combien de temps la réunion va durer. Je ne voudrais pas qu'on dépasse les deux heures, en tous cas. Bon.

Maintenant, le prochain point de notre ordre du jour est la révision des actions à suivre qui intéressent ALAC. Je pense qu'il n'y en a pas beaucoup, mais je vais donner la parole à Heidi pour qu'elle nous dise s'il y en a sur notre liste.

HEIDI ULLRICH:

Merci, Alan. Nous avons une révision – une action à suivre concernant les dernières réunions et ont demandé – Alan, c'était pour vous – je devais travailler avec vous sur la question des critères des ALS pour former des petits groupes de deux personnes dans chaque RALO.

ALAN GREENBERG:

Voilà, c'était cela, le contenu. Bien. Nous allons nous en occuper la semaine prochaine ou au cours de cette semaine, en tous cas. J'espère que nous allons pouvoir donc créer ces petits groupes dans les comités. Je m'excuse, mais je pense que nous sommes un peu en retard, mais c'est la seule action à suivre pour laquelle nous sommes en retard.

Ensuite, développement de politiques. La page de développement de politiques. Il y a beaucoup de choses sur notre ordre du jour. Beaucoup de choses – des choses qui ont été adoptées dernièrement. Si l'on regarde les déclarations approuvées par ALAC, on prend un exemple : le cas qui a été approuvé avec 15 votes – et ça fait plaisir de voir cela – et ce qui m'intéresse, c'est que tout le monde soit d'accord. Ensuite, on a un autre cas où il y a eu seulement dix personnes qui ont voté. Donc, j'espère qu'on pourra maintenir le chiffre de 15 personnes qui votent. C'est beaucoup mieux. Il y a trois points actuellement sur notre ordre du jour que nous devons discuter et nous devons discuter si nous faisons

quelque chose. Il y a une série de déclarations qui sont actuellement en processus de rédaction, en cours de rédaction, et il me faut regarder cela soigneusement parce que lorsque j'ai fait l'ordre du jour, l'année dernière, il y avait seulement deux points.

Le premier point est le plan – — le budget pour l'année 2016. On devait – Tijani devait nous faire une recommandation pour savoir si on devait déclarer quelque chose ou pas. J'espère que vous avez tous fait une révision de ce plan opérationnel et du budget de l'année 2016. Je sais qu'ALAC est en général guidé par les événements immédiats et les déclarations, les commentaires, mais tout le monde doit savoir dans quelles directions va l'ICANN et j'apprécierais vraiment que tout le monde jette un coup d'œil, en tous cas, sur ce budget pour l'année 2007. Le commentaire conclut le 1^{er} mai, mais il y a une page Wiki, un espace sur la page Wiki ; s'il vous plaît, regardez le budget, regardez le plan opérationnel. Si vous avez des commentaires, faites-les, n'hésitez pas à les faire, participer à tout ce que nous faisons au niveau de l'ICANN, pas seulement à ce que l'on fait au niveau d'ALAC.

Voilà, c'est entre les mains de Tijani. Mais j'aimerais aussi que tout le monde jette un coup d'œil. Donc, maintenant, la version préliminaire de la révision des mécanismes de protections de droit, c'est Léon qui devait s'en occuper, mais je vous recommande aussi de regarder ce document. N'ayez pas peur de faire des commentaires, non plus.

Ensuite, le dernier point. Nous avons le groupe de travail expert de données d'enregistrement internationalisé. Je pense qu'il n'y a personne ici qui a été assigné. Je ne sais pas si nous devons faire un commentaire. Je ne pense pas, mais il faudra regarder cela d'un point

de vue international aussi et essayer de s'assurer qu'il n'y a rien – que tout le monde est d'accord avec cela. Donc, je pense qu'il faut – s'il y a quelque chose d'important à dire ici, il faut le dire.

Est-ce qu'il y a des commentaires sur ces trois déclarations ou sur une des déclarations qui sont actuellement ouvertes ou qui viennent d'être fermées?

Oui, Ariel, vous avez la parole.

ARIEL LIANG:

Il y a une demande de commentaire qui vient de sortir hier et je vais la mettre sur le chat, c'est sûr. Le PDP et les recommandations sur le transfert interbureaux d'enregistrement. Donc, est-ce qu'on doit rédiger une déclaration? Ça, c'est la question. Et je propose que vous regardiez cette demande de commentaires. Lorsque vous – est-ce que vous pourriez, s'il vous plaît, nous dire que ce rapport vient d'être ouvert comme rapport final? Il est ouvert pour le commentaire avant que le Conseil l'approuve.

HEIDI ULLRICH:

On en est à la partie de recommandations ou de commentaires. Si vous pouviez mettre dans toute l'histoire de ce commentaire, est-ce qu'on a dit quelque chose auparavant lorsqu'il a été ouvert aux commentaires publics? Etc. Si vous pouviez l'afficher, ce serait utile pour nous, ça permettra à tout le monde d'avoir un peu un historique du travail qui a été réalisé auparavant.

ALAN GREENBERG:

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires sur les activités de développement de politiques? C'est une partie importante de ce que nous faisons.

Bien. Alors, nous allons passer au point suivant qui est la révision des demandes de candidatures des ALS. Nous avons une série d'ALS qui a été approuvée, Delhi et ISOC Palestine. Nous leur souhaitons la bienvenue. Je ne sais pas s'il y a beaucoup de gens sur l'appel, sur cette téléconférence qui – donc, à ces ALS, en tous cas, nous leur souhaitons la bienvenue au sein d'At-Large.

Bien. Nous avons ici différents états de diligence due. Nous attendons l'opinion des RALOs. Est-ce qu'il y a quelqu'un des RALOs qui voudraient aborder un point particulier? Il y a ici un commentaire d'APRALO – il y a une ALS d'APRALO qui a été suspendue, une demande qui a été suspendue. Bien. Si quelqu'un veut faire un commentaire sur ce point, vous avez la parole.

Olivier, vous avez la parole.

OLIVER CRÉPIN-LEBLOND:

Je voulais parler du PDP. Vous êtes d'accord? Bien. Merci.

Je sais qu'il y a plusieurs demandes pour commenter la présentation des noms de pays. L'année dernière, il y a eu différentes occasions, différentes demandes pour la production de noms de domaines à deux caractères et nous avons développé une réponse standard d'ALAC qui a été rédigée par Dave et qui peut être envoyée en réponse, qui a été très utile. Est-ce que cela a été considéré ici? Je sais qu'au mois de février, il

n'y a pas eu de déclarations pour la présentation de différents points... disons de différents TLDs de pays, donc je pense qu'on peut ne pas faire de déclaration sur aucune de ces présentations.

ALAN GREENBERG:

Il y a deux cas différents. Le premier, c'est les noms à deux caractères et les noms de territoire et de pays. Ce sont des domaines qui ont des extensions géographiques ou des marques. En général, l'opinion d'ALAC et d'At-Large était – nous n'avons aucun problème. Ils ont été donc créés dans d'autres TLDs, ils existent depuis longtemps et nous n'avons pas de problèmes. Nous savons que certains membres du GAC ou certains pays ont des problèmes, mais nous, personnellement, nous n'avons pas de problèmes lorsque nous recevons des déclarations. Nous approuvons, en général, ces noms. Ce que nous faisons, c'est de dire « oui » et qu'en général, ce que l'on a fait est – bon, il y a eu les commentaires du GAC négatifs, mais sinon, rien d'autre. Je pense que toutes les demandes pour la présentation ou la création de ces noms de domaine ont été approuvées. Il n'y a pas vraiment de mérite dans ce sens. On peut faire une déclaration et répondre à chacune de ces créations de noms de domaine. Mais j'espère que ça ne veut pas signifier davantage de travail pour nous. Si quelqu'un a un problème par rapport à cela, on peut reconsidérer cela.

Heidi, vous avez la parole.

HEIDI ULLRICH:

Olivier et Alan, c'est Heidi qui parle. Je voulais parler des ALS – de l'ALS de la Gambie. Je voulais faire un commentaire là-dessus, mais si vous

voulez, si quelqu'un d'autre – si quelqu'un a autre chose à dire sur le développement de politiques, vous pouvez y aller.

ALAN GREENBERG: Cheryl Langdon-Orr ? Allez-y. Je reviendrai plus tard. Je redemanderai la parole plus tard.

CHERYL LANGDON-ORR : Pour répondre à la discussion à laquelle a participé Olivier sur les codes de pays, les extensions géographiques à deux caractères, je soutiens le fait qu'on fasse une déclaration. La façon dont ALAC gère cela me paraît correcte. Et ce qu'ALAN a dit, ce mécanisme qui existe fonctionne bien. Ce qui est important, cependant, c'est que nous devons exprimer notre opinion comme Olivier et Alan l'a dit. Nous devons rappeler aux membres d'ALAC que pendant cette année – pendant la prochaine année fiscale, le travail qui va venir pour les commentaires publics, pour les processus de PDP et le groupe de travail intercommunautaire qui va analyser l'utilisation des noms de pays et des territoires, ben, il va y avoir quelque chose de différent qui va être fait et il serait très utile si on peut obtenir des commentaires sur ces questions. Il faut commenter sur ces points.

Vous savez qu'actuellement, il y a différentes opinions sur la façon dont ça fonctionne actuellement. J'ai présenté moi-même les opinions d'ALAC puisque je travaille dans ce groupe de travail et je voudrais rappeler à tout le monde que c'est un thème important et nous allons devoir entrer dans cette discussion et aborder ces questions.

Voilà. Merci. J'ai fini.

ALAN GREENBERG:

Merci. Je vais demander au personnel de l'ICANN d'écrire une action à suivre pour que nous créions une demande à ALAC d'approuver ou d'adopter une politique concernant les noms de territoire et de pays à deux caractères et les codes, donc.

Est-ce que je peux demander au personnel de noter une date butoir? Le 30 avril 2015. Donc, la position d'At-Large et d'ALAC sur la présentation ou la création de ces noms. Merci.

Est-ce qu'il y a autre chose sur le développement de politique?

BERAN GILLEN :

Alan, c'est Beran. Est-ce que Heidi a expliqué ce qui se passait pour l'ALAS de Gambie?

ALAN GREENBERG:

Non, nous allons y revenir.

Je voulais préciser le commentaire des votes ici en ce qui concerne le développement des politiques. Je demande au groupe de travail – nous allons demander d'y réfléchir et de faire vos déclarations. Donc, nous allons maintenant noter une action à suivre sur ce point-là. S'il vous plaît...

Maintenant, en ce qui concerne les demandes de candidatures des ALS...

HEIDI ULLRICH: On a contacté le siège d'ISOC pour savoir pourquoi on avait suspendu la demande d'ISOC Gambie. Et je ne sais pas si Beran a quelque chose à nous dire à ce propos et dernière mise à jour.

BERAN GILLEN : Oui, j'ai quelque chose à vous dire sur ce point.

Il n'y a pas de président, il n'y a pas de responsable, donc on va, au mois d'avril, on va essayer de contacter quelqu'un. Ils vont sélectionner un président. Donc, on espère qu'à ce moment-là, on pourra accepter de nouveau leur demande de candidature. Est-ce qu'ils pourront faire à nouveau une demande de candidature?

ALAN GREENBERG: Bien. Je souligne ici que nous avons tendance à utiliser le terme de « suspension » pour le leadership des RALOs, mais ce n'est pas vraiment le processus que nous utilisons. Nous devons nous assurer que nous appliquons les règles et nous devrions savoir ici ce qui est requis comme règle. Je pense que le leadership des RALOs, avant de prendre ce type de décisions, devrait m'en parler et voir quelles sont les différentes options que l'on a avant de passer à cette décertification. Parce que je voudrais qu'on assure qu'on suive et qu'on applique correctement les règles. Il faut être prudent, dans ce sens.

Heidi, vous avez toujours la main levée, c'est normal?

HEIDI ULLRICH: Non, c'est une erreur. Bien, je baisse la main.

ALAN GREENBERG: Bon. Donc, à l'exception d'ISOC Gambie, tout fonctionne normalement. Je crois qu'il n'y a pas d'autres commentaires ici nécessaires. Est-ce que quelqu'un d'autre veut faire un commentaire sur une demande de candidatures des ALS et sur les demandes qui figurent dans le point # 6 de notre ordre du jour?

Heidi, vous avez toujours la main levée. Bien. Nous allons l'ignorer.

Bien, Olivier n'est pas content parce que de nouveau, on a bloqué l'ordre du jour. OK, ça y est, il est débloqué.

Bien, point # 7 de l'ordre du jour, « Rapports des liaisons » et des RALOs et des groupes de travail. Et avant, je vais demander à tout le monde si vous avez des commentaires à faire.

Olivier a des commentaires. Je vais souligner le fait qu'une série de ces rapports n'ont pas été faits. Ces rapports sont très importants et lorsque le rapport est diffusé, des fois ils sont très très courts et ne disent pas grand-chose. Donc, j'insiste. Le rapport d'APRALO est intéressant. Il y a des détails exhaustifs.

Olivier, vous avez levé la main. Est-ce que vous voulez prendre la parole? Est-ce que vous voulez approfondir ce que je viens de dire?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui. Merci beaucoup, Alan. Vous êtes très gentil.

ALAN GREENBERG: Je n'ai pas fini, mais vous pouvez y aller.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: OK.

La recommandation # 29, une des recommandations d'At-Large pour 11 ALS est qu'il faut qu'il y ait une page avec tous les liens concernant ce qui se passe au sein d'ALAC au sein des RALOs et nous avons cette page. Et le fait que nos ALS nous demandent cela, depuis plus de six mois, même, les RALOs ne le prennent pas au sérieux. Et cela m'inquiète beaucoup. Comme vous l'avez dit, l'APRALO a une page fantastique avec le rapport d'ALAC – ah, on m'a bloqué de nouveau... Donc, les rapports mensuels d'APRALO sont fantastiques, mais d'autres gens n'ont pas fait de rapports pour l'année 2015. D'autres fois, les secrétariats de ces RALOs ont consacré à peine deux minutes pour faire quelque chose, pour mettre quelque chose pour l'année 2015, et ça ne suffit pas.

On attend que vous participiez un petit peu plus à vos RALOs. Si vous avez au moins quatre lignes pour nous dire ce que vous avez fait ce mois-ci. Donc, vraiment, j'aimerais qu'on fasse quelque chose. Je ne sais pas très bien comment on peut demander aux RALOs d'en faire un peu plus, comment attirer l'attention des présidents des RALOs sur le fait qu'ils ne font pas bien leur travail et qu'il faut changer d'attitude, sinon, nous – ça ne va pas marcher. Donc, merci. J'ai fini.

ALAN GREENBERG:

Merci, Olivier. J'aimerais appuyer là-dessus. Donc, soit il y a un problème en termes de leadership des RALOs qui ne font pas leur rapport sur ce qui se passe, ou le fait qu'il n'y a rien qui se passe. Donc, c'est soit l'un, soit l'autre. Et rien de tout ça n'est optimal. Donc, nous poussons vraiment pour obtenir l'engagement de l'ICANN pour soutenir ce que nous faisons. Vous savez, nous essayons d'avoir un appui dans différents domaines pour que toute l'équipe soit engagée, toute l'équipe internationale soit engagée. Et si nous n'arrivons pas à démontrer ce que nous faisons, eh bien, nous avons vraiment un problème. Et il va y avoir des questions, si on ne peut pas démontrer ce que nous faisons. Donc, ces rapports sont vraiment parties prenantes de notre démonstration de ce que nous faisons.

Donc, je ne sais pas, Olivier, si la main levée est une ancienne main levée.

Je ne vais pas pointer le doigt sur les gens, je ne vais pas vous demander pourquoi vous n'avez pas fait telle ou telle chose, mais ça, c'est quelque chose qu'il va falloir résoudre sinon nous allons réellement avoir un problème.

Ceci reste en suspens pour l'instant. Si vous souhaitez me contacter moi, si vous souhaitez contacter Olivier directement, eh bien, n'hésitez pas à le faire, mais il nous faut absolument résoudre ce problème.

Alors, Olivier, cette fois-ci, c'est bien une main levée.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui, merci. Je voulais simplement ajouter que nous avons un groupe d'outils de mesure qui travaille, et c'est justement sur ce point où nous avons besoin de ces outils de mesure. Merci.

ALAN GREENBERG: Vous avez peut-être entendu au début de l'appel parler du groupe de travail, des outils de mesure qui avaient quelques problèmes. Et nous sommes engagés à améliorer les choses.

Alors, j'aimerais également mettre l'accent sur le fait d'attente de critères des processus que nous allons passer en revue et ceci inclut justement les attentes relatives aux RALOs parce que c'est quelque chose d'important. Nous allons donc nous attaquer à ce problème de différentes manières. Mais à la base, je crois que tout dépend des personnes – de l'engagement des personnes à vraiment faire quelque chose.

Ensuite, point suivant. Alors, désolé, je n'ai pas demandé s'il y avait des liaisons, des présidents d'ARALO qui avaient des commentaires spécifiques à faire maintenant pour souligner certains points de leur rapport.

Maureen?

MAUREEN HILYARD: Merci, Alan. Je voulais simplement souligner le fait que j'allais m'occuper de certains points.

ALAN GREENBERG: Merci, Maureen.

Julie... n'a pas de commentaire.

Fatima.

FATIMA CAMBRONERO : Je ne suis pas présidente d'un RALO, mais j'aimerais quand même faire un bref commentaire sur les questions dont nous sommes en train de parler sur la base de l'engagement des différentes personnes qui font partie des RALOs. Dans notre RALO, il serait peut-être nécessaire de se rappeler que dans le cadre de l'engagement du président, des secrétaires, etc., surtout en ce qui concerne les réunions d'ALAC, de participer justement à ces réunions. Il nous faut ne pas oublier que ceci est une obligation en plus d'être un engagement parce que ceci ne se produit pas dans ma RALO. Donc, cet engagement n'est pas très clair, en fait. Merci.

ALAN GREENBERG: Effectivement, c'est un bon point, Fatima. Alors, est-ce qu'on peut me rappeler d'envoyer une note aux responsables des RALOs pour leur dire que nous apprécions leur participation aux réunions?

Olivier, votre main est levée et je pense que c'est la main levée du nouveau responsable du GNSO.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup, Alan. C'est vraiment bizarre de me trouver à cette place parce que d'habitude, je suis plutôt parmi vous. C'est vraiment bizarre. Mais bon.

Plusieurs choses. Donc, nous avons eu un appel de conférence du Conseil la semaine dernière et puis il y a deux semaines également. Il y a plusieurs choses qui étaient à l'ordre du jour. Tout d'abord, la motion concernant la consultation GAC-GNSO. Et ça, c'est une motion qui a été formée comme proposition pour travailler de manière plus productive et plus efficace avec le GNSO. Donc, opération GAC-GNSO. Donc, ceci est en lien avec les préoccupations. Donc, la motion a été acceptée et donc, le GNSO va avancer maintenant avec la mise en application des recommandations du groupe de consultation GAC-GNSO.

Autre chose importante à noter. C'est qu'il y a eu deux mises à jour concernant le CWG IANA et le groupe de travail sur la responsabilité intercommunautaire, surtout en ce qui concerne les délais, le temps que cela prend pour en arriver à un avis de la part de ces groupes. Et bien sûr, lors de la réunion du Conseil de la GNSO, eh bien, depuis Istanbul, il est tout à fait possible que les choses aient avancé davantage. Autre point à noter de manière spécifique, c'est qu'il y a eu la révision de la GNSO et il y a eu beaucoup de questions qui ont été posées des différentes parties et de la part aussi de l'examen indépendant de la Commission qui s'est occupée de cette révision de la GNSO. Et donc, il y a eu un petit retard qui a été accumulé. Ce qui se passe, c'est qu'il y a des entretiens avec différentes parties et je crois qu'il y a des personnes qui ne communiquent pas forcément. Alors, Alan, je ne sais pas si vous vous souvenez de toutes les personnes qui ont fait partie de ces entretiens, mais les commentaires sont envoyés à

la personne responsable, Jennifer Wolf. Donc, tout ceci fait partie de mon rapport.

Enfin, outre les questions qui nous intéressent particulièrement au sein de l'ALAC, c'est ce qui est relatif aux recommandations sur les options gTLDs parce qu'il y a beaucoup de questions, comme vous le savez, beaucoup d'options qui sont possibles avec beaucoup de données collectées, mais qui ne sont allouées à aucun budget. Donc, le sentiment à la GNSO, c'est qu'il y a beaucoup de questions qui sont posées et donc, il faut qu'il y ait appel à participants pour qu'il y ait une version préliminaire, un groupe qui soit mis en place pour développer des recommandations pour des options de nouveaux gTLDs. Donc, ce serait un groupe de travail de la GNSO. Mais les questions avancées devraient en fait donner naissance à un groupe de travail intercommunautaire. Et je ne sais si Alan Greenberg a les contacts nécessaires, mais en tous cas, il devrait être contacté rapidement pour qu'il y ait quelqu'un qui puisse mettre au point une charte et ensuite, contacter des personnes qui participent au sein de ce groupe de travail. Et bien sûr, les membres de ce groupe, de l'IANA et du CWG... donc, je sais qu'ils ont beaucoup travaillé, qu'il y a une certaine fatigue, mais il est important que ce projet soit lancé. Ce n'est pas forcément une priorité très importante, mais il faudrait quand même qu'une certaine préparation soit mise en place pour qu'en termes de responsabilité, eh bien, le groupe soit établi et puis commente ce travail. Mais pour ce qui des points principaux, voilà un petit peu ce que j'avais à dire. J'ai autre chose dans mon rapport, mais ce rapport est disponible sur le lien, de toute façon.

Voilà. C'est tout. Si vous avez des questions, je suis ravie d'y répondre.

ALAN GREENBERG: Merci, Olivier.

Nous allons passer au point suivant sur l'ordre du jour. Mais j'ai quand même un commentaire et d'ailleurs, je crois que la main de Sébastien est levée, donc on va passer à sa question.

Sébastien?

SÉBASTIEN BACHOLLET: J'ai une question. Je ne sais pas si c'est un groupe qui travaillerait sur des options ou sur les nouveaux gTLDs.

ALAN GREENBERG: Merci, Sébastien, pour cette question. Je ne sais pas. Je ne sais pas. C'est une excellente question. Et effectivement, il faudrait que j'y réfléchisse. Effectivement, c'est une bonne question.

Je pense que d'une manière générale, en ce qui concerne les ventes aux enchères, l'ampleur est beaucoup plus importante que ce qui reste à faire au niveau des candidats. Mais c'est un bon point. Et merci d'avoir présenté ce point.

Olivier et Sébastien, je crois que la question, c'est que l'argent est réservé – en attente. Donc, il y a une nouvelle catégorie qui fait partie du processus des nouveaux gTLDs. Donc, ma recommandation, ce serait d'avoir un petit peu de détails du budget pour savoir quel est le statut des fonds en attente. Mais je crois que c'est un autre sujet.

J'aimerais ne pas rentrer dans les détails sur ce point pour l'instant. Si c'est quelque chose dont nous devons parler, eh bien, je pense qu'on pourrait le faire par le biais de la liste de diffusion.

Olivier, j'ai quand même un autre commentaire en ce qui concerne l'acceptation des résultats du groupe conjoint GAC-GNSO. Donc, je n'ai pas tout écouté, mais j'ai quand même écouté la majorité de cet appel et j'ai entendu quand même une réaction négative que je n'avais pas depuis longtemps entendue de la part de la GNSO. Donc, il est tout à fait possible qu'il y ait quelqu'un d'autre qui l'ait déjà dit, mais c'est un groupe qui avait été fait sous forme de charte et donc, on s'entendait à davantage d'interactions avec le GAC et donc, il ne faut pas avoir peur de faire des tentatives. Donc, pour moi, ce commentaire est important. Mais s'il y a des personnes qui sont intriguées par la GNSO, qui souhaitent en savoir plus sur leur travail, eh bien, les membres peuvent participer à l'Adobe Connect à l'appel direct. Et il y a, en fait, une ligne [peu clair 0 :41 :41] audio et donc, vous pouvez l'appeler pour chaque réunion de la GNSO et cela vous donnera un petit peu une perspective de ce qui se passe.

Alors, Olivier, nous avons quand même beaucoup de retard, mais dernier commentaire.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci, Alan. Je voulais rapidement parler de la question des fonds et des enchères. Je crois qu'il faut faire très attention de ne pas mélanger les choses. En termes d'option, vous avez les frais de candidature. Certains des candidats disent : « Étant donné les coûts, eh bien, les frais devraient être renvoyés aux candidats ». Donc, il ne faut pas mélanger

les deux choses parce qu'on peut se retrouver confronté à un réel problème de retour des frais ou non. Ou alors, l'autre point, c'est donc de partager les frais dans la communauté. Voilà. C'est tout.

ALAN GREENBERG:

Alors, les frais de candidature ont été établis à un moment où l'ICANN pensait qu'on allait lancer de nouveaux gTLDs. Et finalement, le processus a duré deux ans de plus. Donc, forcément, il a dû – on s'est retrouvé confronté à une nécessité de rembourser. Mais effectivement, c'est un point intéressant, mais je ne pense pas que c'est un point dont il faut continuer de discuter dans les détails pour l'instant. Alors, point suivant sur notre ordre du jour. CWG sur la gouvernance de l'Internet. Donc, le CWG sur la gouvernance de l'Internet, je crois que le concept a été créé juste après ou juste avant. Olivier, vous me la rappellerez quand je vous passerai le micro. Donc, juste avant ou juste après le NETMundial. Et à la base, c'était un effort ALAC-NCNG, donc il y a une charte qui a été créée et la plupart des entités de la charte avaient approuvé cette création. Et puis, finalement, nous ne l'avons jamais mise à l'ordre du jour. Donc, il nous faut absolument résoudre ceci. La raison pour laquelle cela apparaît aujourd'hui, c'est que la définition des participants et des membres qui est utilisée dans l'IANA-CCWG est différente de celle qu'on avait dans notre charte. Donc, il nous faut utiliser la même à l'avenir.

Étant donné que personne n'avait vraiment le désir de revenir en arrière là-dessus, la décision a été prise simplement de demander au groupe s'il n'y avait pas d'objections d'utiliser la définition actuelle. Donc, la charte originale va être soumise à un vote au sein de l'ALAC.

Vous aurez un peu de temps pour regarder le document. Et j'ai d'ailleurs envoyé un e-mail hier là-dessus.

Olivier. Olivier, d'ailleurs, est un des coprésidents de ce travail.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup, Alan. Merci pour ce résumé. D'ailleurs, c'est tout à fait simple. Alors, petit historique.

Au début, ce groupe était un groupe conjoint entre le NCNG et l'ALAC. Donc, c'est comme ceci que la charte a été mise en place. Nous allons commencer ce travail à Buenos Aires lorsque nous nous sommes rencontrés en 2013. Alors, rapidement, d'autres personnes ont entendu parler de cet effort conjoint et le but du groupe de travail, c'était de coordonner nos efforts en préparation du NETMundial. Donc, pour mars 2014. D'autres groupes ont souhaité se joindre à nous très rapidement, ils ont suggéré un travail intercommunautaire, mais c'est en fait ça, la genèse. Le fait est que nous avons beaucoup de membres qui regardaient un petit peu quelles étaient les différentes unités constitutives, les nombres, etc., et donc, nous avons un petit affiné la charte. La ccNSO, la GNSO ont également regardé la charte. Nous n'avons pas révisé la charte. Et la raison d'élection des critères d'élection des membres et des observateurs est restée telle qu'était. Il y a eu en fait des critères beaucoup plus souples puisqu'il y a des participants à part entière et la définition est différente puisque seuls les membres votent est les participants peuvent être investis dans la discussion, mais ne peuvent pas voter.

Donc, voilà un petit peu où nous en sommes aujourd'hui. Il y a une déclaration qui a été envoyée au NETMundial et depuis ce moment, nous avons obtenu des appels de conférence hebdomadaires. Nous avons également invité – nous vous invitons tous d'ailleurs, tous ceux [peu clair 0 :47 :56] la gouvernance sur l'Internet de vous joindre à notre groupe. Maintenant, les sujets dont nous avons parlé sont tous liés au WSIF, donc le Sommet international mondial. Et il y a d'autres questions sur l'unité dont nous parlons également. Donc, voilà un petit peu pour le moment où nous en sommes et nous espérons que l'ALAC pourra soutenir notre travail comme Alan l'a dit. Je ne suis qu'un modérateur. Il y a également Rafi Damak pour la GNSO et Jordon Carter pour la ccNSO. Et même si Patrik Faltström pour le SSAC devait être coprésident, en fait, il a beaucoup d'autres choses à faire, donc il a simplement ratifié notre travail, mais il n'a pas participé de manière active. Voilà un petit peu tout ce que j'avais à dire là-dessus.

ALAN GREENBERG:

Merci, Olivier.

Point suivant sur l'ordre du jour, c'est en fait les détails sur la transition de la supervision de l'IANA et la responsabilité. Est-ce qu'on pourrait avoir la présentation sur la responsabilité à l'écran?

Alors, doit-il y avoir ratification... Comme vous le savez tous, on s'est retrouvé à Istanbul la semaine dernière avec deux journées passées sur la responsabilité et deux journées sur la transition IANA. Les deux réunions, à mon avis, ont été extrêmement productives, même si le travail n'est pas terminé, et de loin. Je crois que malgré tout, nous avons

dépassé les attentes de ce que nous pouvions accomplir à l'issue de ces deux réunions.

En ce qui concerne la responsabilité et le travail du CCWG, nous avons pratiquement terminé les mesures, la définition des mesures. Donc, nous avons défini ce que doit faire l'ICANN avant la transition IANA. Donc, nous allons passer ceci en revue rapidement et ensuite, nous passerons la parole aux personnes qui sont présentes et qui pourront avoir des commentaires.

Il y a beaucoup de documents qui sont associés à ce travail. Donc, nous n'allons pas en présenter tous les détails, mais il y a cinq éléments majeurs, d'importance, qui font partie de cette proposition. Tout ceci sera soumis aux commentaires publics à la mi-avril, me semble-t-il.

Donc, première partie : révision de la mission de l'ICANN, des engagements de l'ICANN et des valeurs fondamentales de l'ICANN. Donc, en fait, le règlement en lui-même – le statut en lui-même. Donc, ceci aurait toujours dû être présent pour, en fait, donner davantage de pouvoir aux communautés. Donc, ces valeurs fondamentales qui existent actuellement. Encore une fois, cela nécessite un certain nombre de détails. Donc, ce qui est important, c'est de s'assurer que ceci était disponible auprès de l'ALAC avant la publication des rapports pour que tout le monde ait une opportunité de faire ses commentaires.

Alors, deuxième partie. Le concept de statut en un statut bien établi. Ce sont des statuts qui ne peuvent pas être changés. Les règles actuelles, c'est donc la super majorité du Conseil qui peut, en fait, changer les statuts. Alors, dans la pratique, il y a commentaires publics d'abord, et ensuite le Conseil agit sur la base de ces commentaires. Il y a quelques

mois, vous avez eu une proposition de changement des statuts qui aurait donc changé le seuil auquel on suit les avis du GAC. Il y a beaucoup de commentaires négatifs dans la communauté par rapport à ça. À ce moment-là, les changements ont été – n’ont pas eu lieu. Donc, la première partie, c’est donc la procédure de changement des statuts qui deviendrait plus difficile, plus exigeante. Parce qu’elle devrait être approuvée par la majorité de la communauté.

Deuxièmement, capacités à améliorer de révision des décisions ou des agissements. Donc, sur les mérites de l’affaire.

Ensuite, point # 4. Donc, « responsabilisation de la communauté ». Je ne sais pas s’il y a quelqu’un qui voulait dire quelque chose... Non? Alors, premièrement, la communauté devra pouvoir remettre en question le budget. Donc, si, par exemple, la communauté a réellement un problème en termes de budget, donc elle pourra le questionner. Donc, ceci est un mécanisme très important si le Conseil ne fait pas ce qu’il devrait faire de notre point de vue.

Deuxièmement, possibilité de remettre en question un changement apporté aux statuts. Troisième aspect, donc, les statuts bien établis et un processus d’approbation avant changement.

Et enfin, la possibilité de renvoyer le Conseil par la communauté.

Donc, tout ce qui est des remises en question, nous espérons bien sûr que nous n’allons jamais être forcé de les mettre en place, mais il y a – c’est un petit peu une manière d’encourager un meilleur comportement, si vous voulez, par exemple lorsqu’il y a beaucoup de consultations sur le budget au sein de la communauté, lorsque le

budget change à la suite de toutes ces consultations, mais qu'il n'y a rien dans les règles en termes de changements, à ce moment-là, le budget pourrait être publié, être approuvé sans aucun changement. À ce moment-là, la communauté peut remettre en question. Et l'objectif, c'est d'avoir une consultation qui ait des résultats, qui ne soit pas simplement une consultation pour être une consultation, et vraiment avoir un impact au niveau du budget.

Alors, la dernière partie des changements qui ont été proposés, c'est qu'actuellement, l'affirmation d'engagement, c'est-à-dire le document qui est le document général qui gouverne notre relation a un certain nombre de révisions qui nous posent de mettre en cause ou de revoir les choses régulièrement.

Donc, si – ces révisions doivent se poursuivre pour qu'en fait, on ait quelque chose d'un petit peu similaire à ce que nous avons actuellement en termes de révision dans le cadre des statuts.

Alors, pouvons-nous avoir la diapositive suivante, s'il vous plaît?

Autre question en termes de responsabilité : la juridiction. La juridiction signifie différentes choses pour différentes personnes. Premièrement, il y a les lois qui gouvernent les contrats. Et ça, c'est une décision commerciale que prend l'ICANN et ce n'est pas de cela que nous parlons. Ce n'est pas une question de contrat. Nous parlons des lois auxquelles nous sommes soumis, de la législation à laquelle nous sommes soumis. Donc, si l'ICANN reste dans les États-Unis, eh bien, c'est une chose, mais si l'ICANN déménage, entre guillemets, c'est d'autre chose. Donc, en ce qui concerne les ACs et les SOs, la définition de la communauté. Il y a certains aspects qui ont plus de pouvoir que

d'autres et donc, il y a un accord comme quoi le GAC et ALAC devraient avoir, en fait, un pouvoir relativement similaire par rapport à la GNSO.

Comment exactement est-ce que nous allons travailler? Ce n'est pas très clair. Il y a beaucoup de choses à faire et le CCWG a contracté deux cabinets d'avocats pour travailler avec eux et en premier, pour donner leur opinion et en deuxième, pour aussi donner leur opinion.

La dernière diapo, s'il vous plaît. Est-ce qu'on peut passer à la dernière diapo, s'il vous plaît?

Comme je vous le dis, il y aurait une période de commentaires publics qui allaient être organisés au cours de laquelle, toutes ces procédures vont être discutées dans le détail. On attend un avis, une opinion légale actuellement, qui sera menée par Cheryl. En ce qui concerne le test de tension, c'est quelque chose qui nous permet de voir les mesures de responsabilité mises en place et voir si ces mesures sont suffisantes. Ensuite, nous verrons la deuxième piste de travail. Une fois qu'on aura analysé la première piste de travail, WS 1, nous passerons à la deuxième piste de travail pour savoir quelles sont les mesures de responsabilité dont ICANN a besoin pour pouvoir être vraiment solide. Voilà. J'ai fini.

J'espère qu'il y aura des questions ou des commentaires de la part des autres participants du CCWG et pour dire ce que j'ai oublié, hein? Je ne veux pas que ce soit seulement moi qui prenne la parole, donc allez-y.

Cheryl. Cheryl a levé la main. Cheryl, allez-y.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci. Et merci, Alan. Je voudrais brièvement ajouter quelque chose à votre présentation qui a vraiment été exhaustive, mais dans le CCWG, il y a – nous avons – nous recevons des documents d’opinion légale – qui nous donne une opinion légale. Et nous recevons ces documents qui nous donnent le Conseil légal. Et le travail qui a été réalisé par un de ces organismes de Conseil est porté sur le droit californien, il a été fait le personnel de l’ICANN, et si on regarde les transcriptions, pour ceux qui sont intéressés, vous pouvez le faire. Et je pense qu’il faut s’assurer que l’opinion d’ALAC, qui ne participe pas directement à ces réunions, que l’opinion d’ALAC soit exprimée et qu’ALAC suive les procédures. La question légale est très importante. Le conseil – ce conseil légal est important. Il va y avoir la possibilité de participer pendant le prochain appel. Donc, je voudrais savoir – je voudrais être sûre que tout le monde est au courant pour participer à cet appel.

ALAN GREENBERG: Merci, Cheryl. Est-ce que vous pourrez, s’il vous plaît, nous dire quelles sont les préoccupations que vous avez en ce qui concerne ce point-là puisque je n’étais pas – je n’ai pas participé aux appels précédents.

CHERYL LANGDON-ORR : Pas de problème. Je vais le faire, Alan. Ma description du début, je ne peux pas la faire puisque j’ai commencé à participer à Istanbul. La façon dont nous avons été structurés, la façon dont nous fonctionnons et les questions des adhérents, des membres aussi, je peux vous parler de cela. On a aussi mentionné un super conseil d’une centaine de personnes. C’était une autre possibilité qui a été mentionnée. Est-ce que cela suffit?

ALAN GREENBERG: Oui.

CHERYL LANGDON-ORR : Vous savez que les conseils légaux, des fois...

ALAN GREENBERG: Bien. Merci beaucoup.

Sébastien, vous avez la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET: Merci beaucoup. Je suis d'accord avec vous, Cheryl. C'est un bon résumé du travail du CCWG. Je suis inquiet aussi pour ce travail que va réaliser le conseil légal qui pourrait prendre une mauvaise direction, selon mon point de vue. C'est quelque chose que nous devons suivre, en tous cas.

Heureusement, Léon est – qui n'est pas avec nous aujourd'hui – s'occupe de cela. On peut compter sur lui. Il est membre de ce groupe de travail et cela pourra être utile. Je pense que lorsqu'on parle d'un conseil légal — et ce n'est pas seulement un conseil légal concernant ce que nous avons fait, il y a aussi des questions concernant les différents thèmes que vous avez soulevés et on va être confrontés à un conseil légal pour savoir ce que l'on peut faire, comment on peut le faire dans le cadre légal, tel qu'il est actuellement. Je pense que c'est un thème très important. Et de nouveau, je dirais que si on peut trouver un peu de

temps dans notre groupe de travail pour avoir une discussion approfondie sur toutes ces questions, ce serait très utile.

Merci beaucoup.

ALAN GREENBERG: Merci, Sébastien. Tous les deux, vous avez abordé un des points qui est un point dont la transparence et l'ouverture sont des aspects très importants sur lesquels on doit travailler. Mais ils peuvent devenir des aspects négatifs aussi lorsque tout le monde peut utiliser des termes, des choses qui ont été dites.

Eduardo Diaz, vous avez la parole.

EDUARDO DIAZ: Merci, Alan. Par rapport à Istanbul, la réunion qui a eu lieu à Istanbul, je dirais que le groupe a dû – nous avons d'abord fait sept propositions à l'origine...

ALAN GREENBERG: Eduardo, s'il vous plaît, nous ne sommes pas sur le CWG encore. Nous n'avons pas encore abordé la question du CWG. Vous êtes en avance.

EDUARDO DIAZ: OK. Merci. Je reprendrai la parole quand on parlera du CWG.

ALAN GREENBERG: Alors, est-ce qu'il y a d'autres choses sur le CCWG et responsabilité de l'ICANN? Est-ce qu'il y a d'autres choses à ajouter? Sébastien? Vous levez la main...

SÉBASTIEN BACHOLLET: Oui, Alan, je voudrais vous demander quand vous voulez que je prenne la parole parce que j'ai des questions ici que j'aimerais aborder portant sur la prochaine réunion générale de l'ICANN.

ALAN GREENBERG: Bien. Si vous voulez, faites-le tout de suite.

Olivier, est-ce que c'est sur le CWG ou le CCWG que vous voulez prendre la parole?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Sur le CCWG.

ALAN GREENBERG: Bien. Deux « c » ou un seul « c »?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Double. Deux « c ».

ALAN GREENBERG: OK. Olivier, vous prenez la parole d'abord et ensuite, on donnera la parole à Sébastien.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup. Vous avez dit que le CWG était plus intéressant que le CCWG. Je ne suis pas d'accord avec vous. J'ai suivi les discussions à distance, pas toutes, mais certaines des discussions qui ont eu lieu.

Les progrès faits par le CCWG étaient étonnants. Je sais qu'il y avait des préoccupations concernant le flux de travail, la piste de travail # 1, qui allait prendre tant de temps, que ce ne serait pas prêt pour que le CWG puisse prendre la suite. Je crois qu'ils ont vraiment fait du bon travail. Ils ont récupéré – ils ont rattrapé le temps perdu. Et le travail de la première piste de travail sera prêt à temps. On a fait suffisamment de progrès pour que le CWG puisse à son tour prendre la suite et respecter les délais.

ALAN GREENBERG: Merci beaucoup, Olivier.

Je n'ai pas dit qu'il n'avait pas fait de progrès. J'avais dit – j'ai dit qu'il était moins intéressant ou que l'un est moins intéressant que l'autre. Mais peu importe, Sébastien, prenez la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET: Merci beaucoup, Alan.

Avant d'aborder ce que je voulais vous dire, je vois dans le chat que le commentaire public, la période de commentaire public vont commencer le 21 avril pour le rapport du CCWG sur la responsabilité. C'est un point important et je voulais le souligner. Il faudra voir ce que

l'on fera après ces journées de discussions, après ces trente jours de discussions. Mais notre objectif est d'avoir une réunion en face à face juste avant la réunion de Buenos Aires le vendredi 19 juin. Et comme vous le savez, ICANN – le personnel de l'ICANN a décidé de ne pas sponsoriser les participants des groupes de travail de cette réunion d'ICANN. Il y a une réunion complète, donc avant la réunion générale de l'ICANN. Et je voudrais vous demander si vous pouvez vous occuper de nous faire venir – si vous pouvez vous occuper de notre déplacement pour que nous puissions être à Buenos Aires pour cette réunion qui est très importante.

ALAN GREENBERG:

Merci, Sébastien, d'avoir fait une série de tentatives pour faire – pour modifier tout ce qui concerne la question des déplacements du CWG, du CCWG, et le financement des voyages. C'est difficile. Nous allons continuer à essayer de convaincre ICANN.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci, Alan. J'espère que cette fois-ci, vous pourrez les convaincre.

ALAN GREENBERG:

Nous sommes un petit peu en retard. Est-ce que s'il vous plaît on peut passer au CWG pour commencer à discuter du point de vue concernant le CWG, s'il vous plaît?

Bien, pendant que les diapos apparaissent sur l'écran, la décision qui a été prise Singapour était de se focaliser, non pas sur le modèle général de la conception de la transition, mais de commencer à travailler au

niveau des problèmes individuels, des questions individuelles. Et le concept de l'équipe de conception a été créé. Vous voyez sur le cette diapo qu'on peut descendre... vous allez voir sur la prochaine diapo... sur le prochain écran, enfin, sur la prochaine page... voilà. Dans le bas de ce tableau – je pensais qu'il y avait beaucoup plus de choses sur la page 2. Excusez-moi, je me suis trompé. Donc, on a assigné des priorités concernant ce qui doit être tout de suite et ce qui peut attendre. Donc, priorité # 1 et priorité # 2, les progrès sur les points importants à court terme sont positifs. On peut dire qu'on a fait du bon travail. Il y a une date – livrable le 10 avril. Certains ont remis en question le concept de cette équipe de conception, ils pensaient qu'il fallait mieux se focaliser sur les détails, mais je pense que c'est quand même une bonne chose. Je ne vais pas en parler beaucoup. Vous pouvez avoir ici une idée de – si vous arrivez à comprendre les acronymes.

Donc, l'équipe de conception a... ce que l'on attend d'IANA et ce que IANA va devoir donner, fournir aux registres et aux clients à ces clients, ses différents clients. Est-ce qu'il faut qu'il y ait un processus d'appel externe pour la délégation et la redélégation des ccTLDs? Comment mettre en place un système de service – un comité de service pour la clientèle? C'est le groupe qui doit contrôler ce que fait IANA. L'équipe de conception doit s'occuper de suivre les changements faits dans la racine, être sûre que cela est envoyé au NTIA. Et la NTIA doit nous dire ce qu'il faut faire. Il y a une série de travaux qui doivent être réalisés. Si vous travaillez dans le CWG et si vous n'êtes pas porté – vous ne vous êtes pas porté volontaire pour travailler dans ces groupes de travail, faites-le.

Donc, maintenant, les diapos sur le CWG. Les autres diapos. Est-ce qu'il y en a d'autres...? Bien. Comme Cheryl l'a dit, le conseil légal, la première équipe qui a travaillé avec le CCWG pour la responsabilité vient de commencer. Et l'équipe légale qui a été engagée par le CWG a travaillé déjà depuis – travaille depuis déjà plusieurs semaines et je dirais que si l'on regarde le contenu de cette équipe, c'est impressionnant. Surtout en ce qui concerne leur expérience dans le domaine du département du ministère du Commerce et des États-Unis, la loi californienne, le droit californien et la gouvernance entrepreneuriale ou corporative. Donc, je pense qu'on a une très bonne équipe. Et leurs premières réponses ont été très utiles. Ils ont – contrairement à ce que Cheryl a dit pour l'autre équipe – compris ce qu'est l'ICANN et ils ont vraiment bien capté les alternatives qui existaient. Et leur attitude est vraiment quelque chose que j'apprécie au niveau du conseil légal. Ils nous ont dit, par exemple, de leur dire ce que nous voulions atteindre comme objectif et ils nous diraient s'il est possible ou pas de le faire et ils allaient identifier les avantages et les inconvénients des différents aspects en jeu. Toutes les personnes qui travaillent dans le domaine du conseil légal savent qu'on veut un conseil légal qui s'assure – qui va vous donner les options et qui va vous expliquer quels sont les implications et les résultats d'un choix que vous allez faire. Donc, je pense que c'est très important. Ils ont déjà démontré après le peu de temps qu'ils ont travaillé avec nous, ils ont déjà démontré qu'ils allaient faire du bon travail.

Beaucoup des réponses qu'ils nous ont données – parce que certaines des questions sont des commentaires du CWG et du CCWG. Certaines des réponses sont communes au CWG et au CCWG, excusez-moi. Parce

que les deux groupes ont posé certaines questions qui étaient les mêmes et donc, ils ont répondu aux deux groupes.

Bien. Nous avons commencé notre réunion en analysant les différentes manières d'envisager cette transition. Le premier, c'était d'avoir une organisation qui s'appelait « Contract Co », l'autre était un système similaire, mais d'utiliser un *trust* plutôt qu'une compagnie. Un *trust* est un mécanisme qui permet d'avoir des propriétés au nom de quelqu'un d'autre. Certaines entités, certains groupes, certaines personnes prennent des décisions. Cela passe de gérer ces propriétés. Ensuite, il y a eu les solutions internes. C'est celle que nous proposons. Nous n'avons pas besoin de structure complexe. Voilà ce que nous disons. Nous avons besoin d'une structure qui permette de faire ce que la communauté demande dans le domaine des fonctions IANA.

Il y a d'autres versions qui étaient similaires, mais de nouveau – où le système d'IANA fonctionnait selon un système de trace. Il y a eu d'autres modèles proposés par d'autres gens du NCG, etc., et c'était des modèles internes ou hybrides. Par exemple, IANA était une filiale de l'ICANN ou IANA était une filiale d'ICANN, l'IETF et des registres régionaux. Donc, d'une certaine façon, c'était différentes propositions.

Prochaine diapo.

Le résultat des discussions qui ont lieu au sein du groupe à la suite des conseils légaux que nous avons reçus, nous avons choisi la solution du *trust* parce que bien que les avocats disaient que le système de *trust* était bien, nous pensons que c'est un système qui n'est pas reconnu dans certaines juridictions et donc, dans ces juridictions, nous risquons

d'avoir des problèmes. Donc, cela a été supprimé des solutions possibles.

Ensuite, on a proposé – j'ai du mal à me souvenir, mais il me semble qu'on a supprimé la possibilité de se présenter tout seul parce que c'était – Eduardo, vous demandez la parole? Allez-y.

EDUARDO DIAZ:

Est-ce que vous m'entendez?

Je pense que l'entité d'IANA ou l'organisation qui travaillait toute seule a été retirée parce que l'IETF et les RIRs doivent avoir un mot à dire ici, hein? Donc, il fallait qu'il y ait d'autres personnes qui participent. On ne pouvait pas avoir un organisme indépendant. Il fallait qu'il y ait d'autres groupes.

ALAN GREENBERG:

Merci, Eduardo. Donc, on a continué à discuter – prochaine diapo –, on a approfondi ces réunions. Prochaine diapo, s'il vous plaît.

Bien. Vous voyez que Contract Co est d'une couleur différente ici. Il y a eu un accord – à ce moment-là, une grande partie du CWG devait choisir une solution interne d'une manière ou d'une autre. Il n'y avait pas beaucoup de soutien pour Contract Co, mais il n'y avait pas non plus aucun soutien pour Contract Co. Et au cours de la deuxième journée de réunion, il y a eu un consensus général selon lequel on ne devait pas trop s'efforcer pour cette solution de Contract Co. C'était un modèle qui n'allait donc pas être sélectionné et que ce n'était donc pas dans ce sens

que nous devons faire – approfondir les recherches. C’est pour cela que nous ne travaillons pas beaucoup sur ce point.

Donc, cela a mis les solutions externes à l’extérieur de notre liste et on a commencé à penser à analyser la question des solutions internes, les mécanismes de responsabilité d’abord. Et vous voyez, le modèle intégré et hybride a été retiré aussi, comme le [peu clair 1 :22 :38] parce qu’on a constaté à Singapour qu’il y a eu beaucoup de critique qui ont été faites. On avait trop de modèles selon ce qu’on nous a dit. Donc, on a changé le mot, on a dit qu’on cherchait une solution interne avec une série de variations incluses. Donc, responsabilité à l’état pur ou système d’affilié, système d’affilié à IANA avec l’ICANN ou de l’ICANN et peut-être soutenu par l’IETF et les RIRs. Le terme « affilié » n’a plus été utilisé. On a arrêté de l’utiliser parce qu’une société à but non lucratif ne peut pas avoir d’affiliés à but non lucratif. Les sociétés à but non lucratif ne sont pas – n’appartiennent à personne. Donc, ICANN ne peut pas avoir une filiale. Donc, on peut, apparemment – la filiale peut être utile parce que cela peut nous – ça peut être dangereux pour IANA. Donc, si on regarde la prochaine diapo, peut-être que ce sera plus expliqué. Voilà. Alors, finalement, ce que l’on a proposé, ce sont des solutions internes avec plusieurs options et maintenant, nous attendons davantage de recherches soient faites. Il y a – cette semaine, il y avait une réunion qui était prévue, mais elle a été annulée. Parce qu’on attend le conseil légal qui devrait arriver bientôt du cabinet légal.

Je crois qu’il n’y a plus de diapos ou je me trompe? Est-ce que quelqu’un veut prendre la parole?

Il y a une autre diapo. Ah, Eduardo, vous demandez la parole? Allez-y, Eduardo. Si vous avez des questions ou des commentaires à faire sur cette réunion, je veux souligner que je ne pense pas qu'on attendait des résultats clairs de cette réunion. On pensait tout que l'on allait avoir encore des différences entre les parties qui allaient surgir. Et on ne savait pas comment on allait les résoudre.

En tous cas, actuellement, il semble qu'on a une position générale – une opinion générale. Eduardo, vous avez la parole.

EDUARDO DIAZ:

Je pense que l'on va avoir une solution – un résultat. Je suis optimiste dans ce sens parce que nous devons sortir de cette réunion avec quelque chose de concret. Donc, déjà, je crois que tout le monde était d'accord sur ce point-là. On a voulu faire cette révision, trouver, prendre une direction spécifique. Et je pense que l'opinion – le Conseil légal nous aide beaucoup à répondre à de nombreuses questions sur lesquelles on avait beaucoup de doutes. Donc, en général, je suis très optimiste. Je pense que ça a été très utile, cette réunion de deux jours, et je suis très optimiste concernant les résultats.

ALAN GREENBERG:

Merci beaucoup, Eduardo. J'espère que nous allons avoir quelque chose positif qui va résulter de tout cela. En tous cas, le résultat était positif jusqu'à aujourd'hui.

Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Je suis tout à fait d'accord avec ce qu'Eduardo vient de dire. En plus, il y a eu certaines critiques du groupe de travail. Il y a eu un membre – je pense que c'est très bien que l'on utilise les réunions face à face. D'un côté pour se focaliser sur certaines structures et qu'en même temps, on ait ces équipes de conception qui continuent à travailler pour franchir certaines brèches et résoudre certains problèmes et faire certaines propositions. La proposition principale, la proposition interne va être – et le protocole – donc, les préoccupations que j'avais pendant cette réunion étaient qu'une série de protocoles pourraient avoir des propositions très très longues, contenant des centaines de pages, contenant différentes recommandations. Et il y a eu un rapport qui a été rédigé par ce groupe de travail. Il va y avoir des résumés, il va y avoir un rapport complet qui va être envoyé au groupe de coordination d'IANA, mais il va y avoir aussi des rapports plus clairs, plus explicatifs, qui vont permettre aux gens qui ne sont pas vraiment des experts en la matière de comprendre ces rapports. Parce qu'on sait qu'ICANN et ses questions sont parfois très complexes.

Donc, sans rentrer davantage dans le détail, je voudrais vous dire qu'il y a différents rapports. Je suis très heureux de la coopération du conseil légal qui va aussi participer à la rédaction de certains de ces rapports, ce qui va rendre la chose un peu plus difficile parce qu'il va falloir rendre tout cela facile à comprendre pour notre public. Ce n'est pas le groupe de coordination qui va s'en occuper, c'est un autre groupe qui va ensuite devoir le présenter au Congrès et expliquer de quoi il s'agit. Il va y avoir plusieurs personnes qui vont devoir lire ces propositions et qui vont essayer – qui vont devoir essayer d'influencer les choses dans un sens ou dans l'autre. Et là, nous avons une influence politique.

Donc, je suis très heureux de voir le soutien qui va être fait parce que pour obtenir un soutien politique, il faut vraiment accompagner tous ces groupes dans leurs tâches.

ALAN GREENBERG: Merci, Sébastien.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: En fait, c'était Olivier.

ALAN GREENBERG: Merci, Olivier. Désolé. Je crois qu'il y a plusieurs personnes au sein de l'équipe qui a travaillé avec le Département du commerce, et je crois que tout ceci est très utile.

Alors, je crois que c'était Sébastien qui voulait reprendre la parole, mais finalement, il a baissé la main. Je ne sais pas... Veut-il encore parler?

SÉBASTIEN BACHOLLER : Alan, vous m'avez répondu dans le chat, mais je voulais soulever un point qui est important et qui est le suivant : nous pouvons essayer d'enlever deux groupes. Bon, même si on parle d'un congrès, c'est, en fait, de les avoir impliqués d'une manière ou d'une autre en tant qu'acteurs, en tant que parties prenantes dans la discussion de ce que nous faisons.

J'espère que cela permettra de diminuer le problème, en fin de compte. Je ne suis pas sûr, mais en tous cas, on peut toujours essayer.

ALAN GREENBERG: Oui. Il y a un certain nombre de personnes qui sont impliquées dans le processus, qui ont des compétences et donc, au sein du CWG et du CCWG, nous avons plusieurs personnes qui font partie du lobby à Washington et qui pourront nous donner leur opinion pour nous dire un petit peu comment travailler dans le cadre de ce processus, même si nous ne sommes pas en interaction immédiate avec eux.

Alors, Cheryl.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci, Alan. Je suis qu'on m'entend...

ALAN GREENBERG: Oui.

CHERYL LANGDON-ORR : C'est bon. Je crois que vous m'entendez. La raison pour laquelle je ne sais pas si ça fonctionnait, c'est en fait que je suis sur deux appels de téléconférence en ce moment, donc sur deux Adobe Connect. Donc, excusez-moi et pardonnez-moi si je suis un petit peu perdue. Ce n'est pas une question de café.

Alors, je voulais qu'on repasse au document précédent, s'il vous plaît.

Pendant que la magie se passe au niveau de l'écran, personnellement, comme je fais partie intégrante de la conception plus agile ou plus souple, en fait, ce qui me préoccupait, c'était que les gens comprennent

bien ce qui était en cours. Parce qu'il y a très peu d'exceptions. Ce sont des thèmes très intenses. Et nous avons besoin d'avoir le point de vue de la communauté parce qu'il y a des groupes de travail qui sont impliqués dans un travail quotidien et qui considèrent certains sujets. Mais il faudrait voir un petit quelles sont les entités qui sont intéressées, les .INT, le processus d'escagassions, etc. Donc, est-ce que les gens souhaitent contribuer leurs opinions? Est-ce que les gens souhaitent s'impliquer, faire des recommandations pour vraiment – en fait, ce qui va se passer, c'est qu'il va y avoir un retard de quelques semaines. Nous faisons les choses comme ça.

Donc, tout ceci devra être terminé d'ici le 16 avril. Alors, cela veut dire que chacun des éléments doit être exécuté. Donc, ça, c'est la priorité # 1. Donc, mettons d'ici le 10 avril.

Donc, il y a énormément de travail à faire dans des délais très courts. Donc, il y a trois personnes qui doivent s'occuper de la priorité # 2. Et si on n'arrive pas à terminer la priorité # 1, eh bien, il va aussi y avoir la question du conflit d'intérêts, donc, je voulais être très claire là-dessus.

Moi, j'ai commencé dans ce groupe de travail. Il y a dix jours, il y a eu d'ailleurs – même une journée qui était incluse dans ces dix jours, et nous avons tout terminé. Donc, il faut vraiment s'impliquer là-dessus.

ALAN GREENBERG:

Merci, Cheryl. Y'a-t-il d'autres commentaires ou d'autres questions là-dessus avant que nous terminions cette conversation?

On donne quelques secondes aux gens pour lever la main.

Je ne vois personne. Nous allons donc passer au point suivant.

Alors, nous n'avons rien d'affiché sur l'écran. Le point suivant, c'est le # 10. Donc, ALAC/RALO, les élections de 2015. Il y a un lien, en fait. Le voici. Même si on n'en pas forcément besoin. Donc, « sélection et nomination pour les élections ALAC/RALO de 2015 ». Donc, ce que vous voyez en termes de délais est obsolète. Donc, actuellement, nous avons une bannière en rouge avec les nouvelles dates. Donc, le travail est en cours, il y a un certain nombre de choses qui devront être ajustées avant que le processus soit terminé. Donc, le seul délai vraiment strict, c'est la sélection des membres ALAC d'AFRALO, d'APRALO et LACRALO avant la réunion de Buenos Aires. Nous devons dire au NomCom qui nous allons nommer pour qu'eux, à leur tour, pour ces régions, puissent s'assurer d'un certain niveau de diversité dans leurs choix. Autre poste à nommer en avance ou plutôt avant la réunion de Dublin, la réunion annuelle de Dublin, dans la mesure où tout sera fait dans l'ordre. Il y a une RALO qui a demandé à ce qu'il n'y ait pas synchronisation de leur nomination ALAC pour des raisons internes. Donc, nous allons prendre ces décisions dans quelques jours. Au tout début du mois d'avril, nous allons décider du calendrier, des appels à nomination, etc. Les RALOs ont 30 jours, donc c'est plus long que les autres régions.

Donc, le processus, en fait, commencera au cours de la semaine à venir.

Y'a-t-il des questions là-dessus? Comme je le disais les documents que vous voyez à l'écran, c'est en fait le point # 10 de l'ordre du jour, vous pouvez regarder le document, vous pouvez voir s'il y a des erreurs, j'espère qu'il n'y en aura pas. Et vous pouvez faire vos commentaires si vous le souhaitez.

Y'a-t-il des questions là-dessus? Des commentaires?

Donc, nous allons passer au point # 11 maintenant.

Alors, comme vous le savez, l'ALAC, à Los Angeles, me semble-t-il, a fait une recommandation au Conseil comme quoi tous les TLDs qui sont de catégorie A, qui sont donc des chaînes très régularisées, et qui ont été identifiés par le GAC, doivent être gelés. Le processus doit être gelé. Donc, pas de signature de contrat, pas de délégations. Donc, le nouveau comité des nouveaux gTLDs ne va pas rejeter, mais il y a eu gel. Il y a eu un certain nombre d'interactions avec les unités constitutives commerciales et ne réunion a eu lieu en décembre avec un certain nombre de représentants de l'ALAC du comité de processus des nouveaux gTLDs. Donc, une petite conférence qui a ensuite donné lieu à un suivi à Singapour, lors d'une réunion très tardive qui a inclus certaines des personnes des membres du Conseil d'administration, des représentants du bureau d'enregistrement et d'opérateurs de registres ainsi que des représentants du GAC pour parler un petit peu de l'avenir là-dessus.

Les opérateurs de registres ne croyaient pas de problèmes. Ils voulaient aller de l'avant. Pour ce qui est l'ALAC et du GAC, il y avait des révélations très intenses sur certains des TLDs. Il y a des TLDs qui donnent lieu à des préoccupations, mais ce n'est pas nécessairement un problème. Une des décisions qui est ressorties de la réunion, c'est que les nouveaux gTLDs, la division des TLDs devaient donc établir une liste des TLDs qui posaient problème, qui en étaient responsables et essayer de voir un petit peu quel était le statut actuel et les engagements d'intérêt public spécifiques par rapport à eux. Et donc, nous, l'ALAC,

nous qui faisons partie de ce groupe, ainsi que l'unité constitutive commerciale, nous avons reçu la demande de revoir cette liste et d'identifier les problèmes éventuels. Donc, nous avons comme date butoir la fin de la journée d'aujourd'hui pour terminer cette liste.

Donc, je ne sais pas si vous voyez maintenant, mais il y a un sous-ensemble des TLDs qu'Olivier, Evan et moi nous avons évalué pour essayer de voir s'il y a un problème ou non. Donc, j'ai essayé un petit peu de consolider ce que nous avons fait. Donc, si vous passez en revue – si vous faites défiler, en fait, pour voir un petit toutes les colonnes, vous voyez un petit peu le type de choses dont nous parlons. Il y a un code de couleur : vert, orange... et donc, si vous regardez, par exemple, le premier, vous avez le nom pour avocat, « *lawyer* » en anglais, et donc là, il y a vraiment un risque d'abus parce qu'on ne va pas courir le risque que les gens donnent des conseils à titre d'avocat s'ils ne sont pas avocats. Maintenant, les opérateurs de registres ont déclaré qu'ils limiteraient ce nom aux personnes qui pourraient prouver qu'elles étaient avocates. Donc, là, c'est ouvert puisque cela a été approuvé.

Ensuite, vous avez « avocat-conseil », *attorney* en anglais, donc c'est la version anglaise. Là, l'opérateur de registres n'a pas encore pris d'engagements. Donc, dans ce cas-là, n'importe qui peut s'inscrire, s'enregistrer. Il y aura surveillance du WHOIS et s'il y a des abus, à ce moment-là, l'opérateur de registres agira. Donc, pour nous, ceci représente une grande préoccupation parce qu'il y a un certain niveau de contrôle, mais il n'y a pas vraiment de détails. Si l'opérateur de registres veut bien mettre en place davantage de contrôle ou être plus spécifique, détaillé par rapport à ce qu'il va faire, à ce moment-là, on passera peut-être au niveau vert.

Si vous continuez et si vous passez dans la liste au # 5, le # 5 est intéressant. Donc, ça, c'est *bet*. Donc, *bet*, c'est assez générique et il n'est pas très clair de savoir à qui on va s'adresser en termes d'approbation. Qui va-t-on approuver? *Bet*, c'est-à-dire un pari, donc est-ce que vous voulez faire un pari? Vous avez demandé ce nom. On ne sait pas, en fait, qui régule ce nom. Donc, il y a des préoccupations, mais on ne sait pas vraiment comment les résoudre. « Bingo », même chose, mot générique encore une fois. Le # 6. C'est un mot générique qui est ouvert. Le Bingo, c'est un jeu de hasard, donc, dans certaines juridictions, les règles sont très claires et dans d'autres, pas du tout. Donc, encore une fois, les choses ne sont pas claires. Ensuite, « casino ». « Casino », c'est quelque chose qui est interne, qui est régulé dans la plupart des juridictions. Il y a des règles sur la façon de gouverner un casino, de gérer un casino et puis il y a des règles en termes de profits. Donc, il n'y a pas de restrictions. Donc, c'est dangereux pour nous.

Ensuite, si vous continuez, vous allez avoir, par exemple, le # 9. Donc, vous avez CPA, donc Comptable professionnel agréé, aux États-Unis. Ça existe dans certains pays pour réguler, en fait, pour vérifier que les gens qui revendiquent un statut de comptable sont réellement. Mais, par exemple, vous avez *donut* qui dit : « Nous souhaitons être entièrement ouvert, n'importe qui peut s'inscrire et si quelqu'un signale un problème, à ce moment-là, nous ferons quelque chose ». Et pour nous, ça, c'est une association orange.

Deuxième ligne dans ce # 9, vous avez le groupe de certification qui s'occupe des comptables aux États-Unis. Donc, vous avez un TLD communautaire qui est géré par un groupe de comptable. Donc, pour nous, c'est bon, ça. Donc, ce qui est intéressant, c'est que si vous

regardez CPA, il y a, en fait, différentes couleurs dans cette catégorie. Et donc ça, c'est quelque chose qui sera déterminé par la vente aux enchères.

On ne va pas donner le vert à quelqu'un qui ne respecte pas les règles. Donc, en fait, ce n'est pas une question d'argent, ça peut être rouge, orange, ça dépend. Vous voyez que dans les oranges, vous avez différentes catégories.

10, le dernier. Ça, ce sont les cartes de crédit. Donc, l'hameçonnage, les *phishing* visent énormément les cartes de crédit. Et du coup, un TLD qui s'appelle « *credit card* » — Olivier d'ailleurs a fait des recherches là-dessus et il a montré qu'en termes de *phishing*, même si tout le monde n'utilise pas ce terme, il y a vraiment des questions de crédibilité. Donc, lorsque quelque chose s'appelle « *credit card* », eh bien, il y a une énorme possibilité — un énorme risque, pardon, en termes de *phishing*.

Je vais maintenant arrêter de parler, mais cela vous donne un petit peu une idée de ce que nous cherchons à faire. La liste que vous voyez à l'écran, vous pouvez la télécharger pour que nous puissions clore ceci.

Alors, je ne sais pas s'il y a des questions par rapport au processus...? Est-ce que j'ai dit quelque chose de stupide, selon vous, ou est-ce que nous sommes lancés dans la mauvaise direction? Dites-le-moi.

Est-ce que vous êtes tous là encore ou est-ce que tout le monde est parti? Ah! J'ai entendu une voix. Alors, si vous avez des commentaires, n'hésitez pas à le faire pendant l'heure à venir.

Olivier, vous avez levé la main?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci, Alan. J'attendais, en fait, à ce que les autres fassent des commentaires, mais il semble que les gens digèrent un petit peu ces informations. Simplement, j'aimerais commenter et confirmer pour dire que je suis en train de clore un rapport sur ceci.

Donc, il y a un papier sur les nouveaux TLDs, avec deux sources de données. Premièrement, des données du groupe *anti-phishing* et un ensemble de rapport de la part d'une société qui s'appelle [Astelos]. Donc, ces deux entités font des rapports sur le *phishing* sur la base des publications qui sont faites par les gouvernements dans ce domaine. Et je crois que je partagerais ces documents avec l'ALAC et nous en parlerons un peu plus. La raison de ces documents, c'est en fait la réunion qui a eu lieu avec les différentes personnes, avec le NGPC. Et on nous a dit : « Il n'y a pas d'abus par rapport aux nouveaux gTLDs, il n'y a rien. Vous êtes en train d'inventer des choses », je paraphrase, mais c'est un petit peu ce qu'ils nous avaient dit. On nous a dit, bon, il n'y a pas eu d'abus, il n'y a pas eu de problèmes. Ce n'est pas la réalité, en fait, des choses. Il y a eu des abus au niveau des nouveaux gTLDs et, en fait, ceci est basé sur la recherche qui a été faite. Et si on va un petit peu plus loin, il y a un autre rapport qui donne une estimation en termes coûts de ces abus. Et il y a des chiffres de 5,9 milliards de dollars en termes de coûts de ces abus. Alors, ces chiffres sont les chiffres qu'on lance comme ça dans différents groupes, des groupes de consommateurs, de protection des droits des consommateurs, mais bon, c'est quelque chose qu'il faut quand même considérer du point de vue du consommateur final.

Deuxièmement, en termes de spam, les choses sont un petit peu plus simple. Donc, dès qu'il y a une promotion de vente de domaine à bon marché, tout de suite il y a utilisation de spam parce que le spam ne coûte pas cher. Donc, il y a tout de suite un pic d'activités lorsqu'il y a un achat de nom de domaine. Donc, il est tout à fait possible qu'on voie justement un accroissement du spam lorsqu'il y a vente/achat. Nous avons donc différentes sources et nous en ferons part aux groupes et nous espérons que cela montrera qu'il existe un potentiel de spam, de *phishing*, c'est la réalité. Donc, de toute évidence, ceux qui sont en rouge à l'écran sont encore plus vulnérables que les autres.

ALAN GREENBERG:

Merci, Olivier. Il y a beaucoup de travail qui est en cours et qui est très intéressant. Je sais que mon ancien employeur, l'Université McGill, est très impliqué dans la recherche sur le *phishing* justement. Nous sommes vraiment susceptibles à cela. Et il y a beaucoup de personnes, même dans des domaines très respectés, qui sont victimes de cela. C'est la réalité dans laquelle nous vivons, dans laquelle nous travaillons et c'est quelque chose qui, dans le cadre de l'ICANN, doit être pris en considération. Ce n'est pas notre problème unique, mais je crois que c'est important.

Y'a-t-il d'autres commentaires? Olivier, votre main est toujours levée...

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

C'est une nouvelle main. Alors, pour ce qui est de *phishing*, bien sûr, nous ne parlons pas de la pêche, en anglais. Donc, les espaces, les lacs, etc., la compagnie, mais c'est une réalité qui est beaucoup plus

dangereuse. C'est la criminalité organisée, c'est l'obtention des détails personnels, des données personnelles, de votre compte en banque personnel pour – donc, en fait, il y a envoi d'e-mails, ils vous disent qu'ils sont votre banque et ils vous disent : « Il y a un problème de sécurité, envoyez-nous immédiatement votre numéro de compte pour que nous puissions sécuriser votre compte » et en fait, la loi des moyennes fait que s'ils envoient des millions ou des dizaines de millions d'e-mails en quelques secondes, il y aura des personnes qui seront prises au piège. D'ailleurs, parfois, le message est tellement bien présenté, qu'il est extrêmement difficile d'identifier que ce e-mail ne vient pas de votre banque et qu'il n'y a absolument rien à avoir avec votre banque. Et je dois dire que ça fait un certain nombre d'années que je travaille avec l'Internet et j'ai été piégé, moi aussi. Donc, si vous avez un e-mail étrange, si vous recevez un e-mail qui a l'air suspect, n'agissez pas : téléphonez immédiatement à votre banque.

ALAN GREENBERG:

Merci, Olivier. Je pense que tout le monde est au courant. Et je suis tout à fait d'accord : ne cliquez pas et surtout, ne donnez jamais votre mot de passe par e-mail.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Il y a un mois et demi justement, une activité de *phishing* qui a vidé l'ICANN.

ALAN GREENBERG: Donc, si vous ne savez pas de quoi il s'agit, eh bien, utilisez Google pour savoir de quoi il s'agit. Bon, je crois que nous avons terminé là-dessus. Je ne vois pas de mains levées.

Y'a-t-il d'autres points à prendre en considération? Il ne me reste que quelques minutes. Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Je voulais simplement mentionner que pour les personnes qui sont intéressées par la question de la transition du rôle des fonctions IANA, à savoir ce qui va se faire au niveau du groupe de transition de l'IANA, il y a un programme, un séminaire sur la responsabilité qui aura lieu demain. L'heure et la date, normalement, devraient apparaître automatiquement... c'est donc entre 13 h et 14 h UTC. Donc, vous pouvez trouver toutes les informations sur ce programme qui est proposé sur la page Wiki que j'inclus dans le chat.

Merci.

ALAN GREENBERG: Merci, Olivier. Y'a-t-il d'autres commentaires?

Eh bien, je vous remercie pour cette réunion très productive. Nous terminons une minute et demie à l'avance. Je vous remercie tous pour votre participation.

Merci à tous. Au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]